

- Le règlement de la cotisation annuelle à l'association d'un montant de 35€ est préalable à toute inscription.
- L'inscription est annuelle : en cas d'abandon des cours, l'année entière est due, sauf en cas de force majeure soumise au Conseil d'Administration de l'association.
- Les tarifs sont valables pour une année scolaire entière.
- La formation musicale et la participation à un atelier collectif sont incluses dans le tarif des cursus instrumental ou chant lyrique.
- Le règlement de la scolarité a lieu lors de l'inscription et conditionne l'accès aux cours.
- Pour les résidents strasbourgeois, une demande d'aide financière est accessible au secrétariat et en téléchargement sur le site internet de l'école.
- Tout élève doit obligatoirement disposer d'un badge (caution encaissée de 30€).
- En cas de non paiement, l'association fait appel à un service de recouvrement.
- L'insuffisance de provisions sera facturée 17€.
- Le règlement intérieur est consultable à l'école et sur son site internet.

## TARIFS

Cotisation annuelle : 35 €

Caution badge : 30 €

	Durée de la séance hebdomadaire	Paiement en 3 fois <sup>(1)</sup>	Paiement à l'année <sup>(2)</sup>
Cursus instrumental	30 mn.	199 €	597 €
	40 mn.	249 €	747 €
Cursus chant lyrique (avec accompagnateur piano)	30 mn.	216 €	648 €
	40 mn.	266 €	798 €
Tarif étudiant <sup>(3)</sup> Cursus instrumental	30 mn.	149 €	447 €
	40 mn.	199 €	597 €
Tarif étudiant <sup>(3)</sup> Cursus chant lyrique	30 mn.	166 €	498 €
	40 mn.	216 €	648 €

Atelier seul (éveil musical, chant choral, musique de chambre...)	45/60 mn. <sup>(4)</sup>	72 €	216 €
---	--------------------------	------	-------

1. Paiement en 3 chèques déposés ensemble à l'inscription (encaissement à chaque début de trimestre).
2. Une réduction de 3% est consentie pour un paiement annuel comptant. L'inscription dans une même famille d'un enfant supplémentaire en cursus instrumental ou chant lyrique donne le droit à une réduction de 7% sur celui-ci.
3. Sous réserve de présenter une carte en cours de validité et d'être âgé de moins de 26 ans.
4. Durée de la séance en fonction de la discipline choisie.

Etablissement d'enseignement artistique soutenue par :

